

Titre professionnel ADVF

Assistant De Vie aux Familles

formation continue ou par apprentissage RNCP37715

Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion

Date de début des parcours certifiants 05/07/2023.

Date d'échéance de l'enregistrement 05/07/2028.

Public concerné Nombre

Toute personne souhaitant travailler au contact des personnes âgées ou à besoins particuliers et à domicile

Prérequis, modalités et délai d'accès

Connaître les bases de la langue au niveau oral et écrit,
Aptitudes physiques, relationnelles et mentales,
Avoir la motivation pour aider des personnes à mieux vivre et à gagner en autonomie, Être titulaire du permis et avoir une voiture (vivement conseillé)
Aucun diplôme requis pour intégrer la formation.
Des aménagements sont possibles en fonction de vos diplômes. Accessible aux personnes à besoins particuliers, prendre contact avec le référent « Publics à besoins particuliers »
Formation par apprentissage :
Pré-inscription sur RDV d'entretien dès le mois de février précédent la prochaine rentrée.
Test de positionnement. Le statut d'apprenti est validé dès la signature d'un contrat d'apprentissage, le début du contrat pouvant commencer ultérieurement à la date de début de formation.
Formation continue :
Pré-inscription sur RDV d'entretien dès le mois d'octobre précédent la prochaine rentrée.
Entretien de motivation. Le statut de l'apprenant est validé dès qu'un financement CPF, France travail ou fonds propres est acté.

L'ADVF réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène.

Présentation générale

Il (elle) accompagne les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. L'ADVF les assiste pour s'habiller, pour faire leur toilette et pour se déplacer. Il (elle) les aide à préparer les repas et à faire les courses, à préserver les relations et les activités sociales. Il (elle) tient compte des attentes, des besoins et des consignes de la personne aidée et de son entourage. Il (elle) organise son travail de façon rationnelle et est réactif (réactive) face aux changements, aux imprévus et aux différentes façons de faire et d'être des personnes. L'ADVF adapte ses activités en fonction du degré de dépendance des personnes, en fonction des conditions matérielles et de la présence éventuelle d'autres intervenants. L'ADVF assure essentiellement la garde de jeunes enfants, mais il (elle) peut également intervenir auprès d'enfants scolarisés (hors soutien scolaire). Il (elle) intervient dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales pour le lever et le coucher des enfants, la toilette et le repas. Sa prestation est réalisée dans l'objectif de contribuer aux apprentissages de base des enfants. Il (elle) organise des activités ou des sorties en fonction de l'âge et du nombre d'enfants.

Objectifs

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile.

Contenu de la formation
310 h

CCP1 Entretenir le logement et le linge d'un particulier
Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP2 Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP3 Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

SST

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques

L'établissement met à disposition :

- Plusieurs salles de cours avec TBI
- Une cuisine pédagogique
- Un labo physique chimie
- Une salle informatique
- Un appartement pédagogique
- Des salles pratiques

Méthodes pédagogiques

Jeux de rôles, travaux pratiques, documents pédagogiques, étude de situations, cours magistraux, vidéos, explication de l'expérience, interventions, visites extérieures, ...

Modalités

Le rythme de l'alternance est défini selon les besoins des structures

Durée

4 mois, 310 H en centre de formation, 90 H en milieu professionnel.

Dates

Du 01 octobre au 30 juin (prévisionnel)

Lieu

MFR de Beauquesne : 13 Rue Alexandre Bouthors 80600 Beauquesne

Responsable de l'action, Contact

BOUTRY Céline
mfr.beauquesne@mfr.asso.fr

Formateurs, animateurs et intervenants

6 formateurs, 1 animateur/surveillant (pour les internes)

Suivi de l'action

Visite entreprise, Livret de compétences, Emargement, IENT

**Evaluation de l'action
Epreuves ponctuelles
terminales (EPT)**

Épreuves	Modalité(s)	Détail
Titre complet CCP1/2/3	Épreuve terminale	2h pratique avec entretien

**Passerelles et
débouchés**

PASSERELLES
 CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (CAP
 ATMFC) CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE)
 CAPa Services aux personnes et vente en espace rural (CAPA
 SAPVER) Diplôme d'état d'Accompagnant éducatif et social
 (DEAES)
 Diplôme d'état d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
 Diplôme d'état d'Aide médico-psychologique
 (DEAMP) Diplôme d'état d'Assistant familial (DEAF)
 Diplôme d'état d'Aide-soignant (DEAS)
 Diplôme d'état d'Auxiliaire de puériculture (DEAP)
 Assistant de vie dépendance (ADVD)

- ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE :**
- Auxiliaire de vie
 - Assistant de vie
 - Assistant ménager
 - Agent à domicile
 - Garde d'enfant à domicile
 - Garde à domicile

MAJ 14/09/2026